

PÉRIODE D'ACCREDITATION : 2022 / 2026

UNIVERSITÉ PAUL SABATIER

---

## SYLLABUS LFLEX

Mention

A supprimer

---

<http://www.fsi.univ-tlse3.fr/>

2023 / 2024

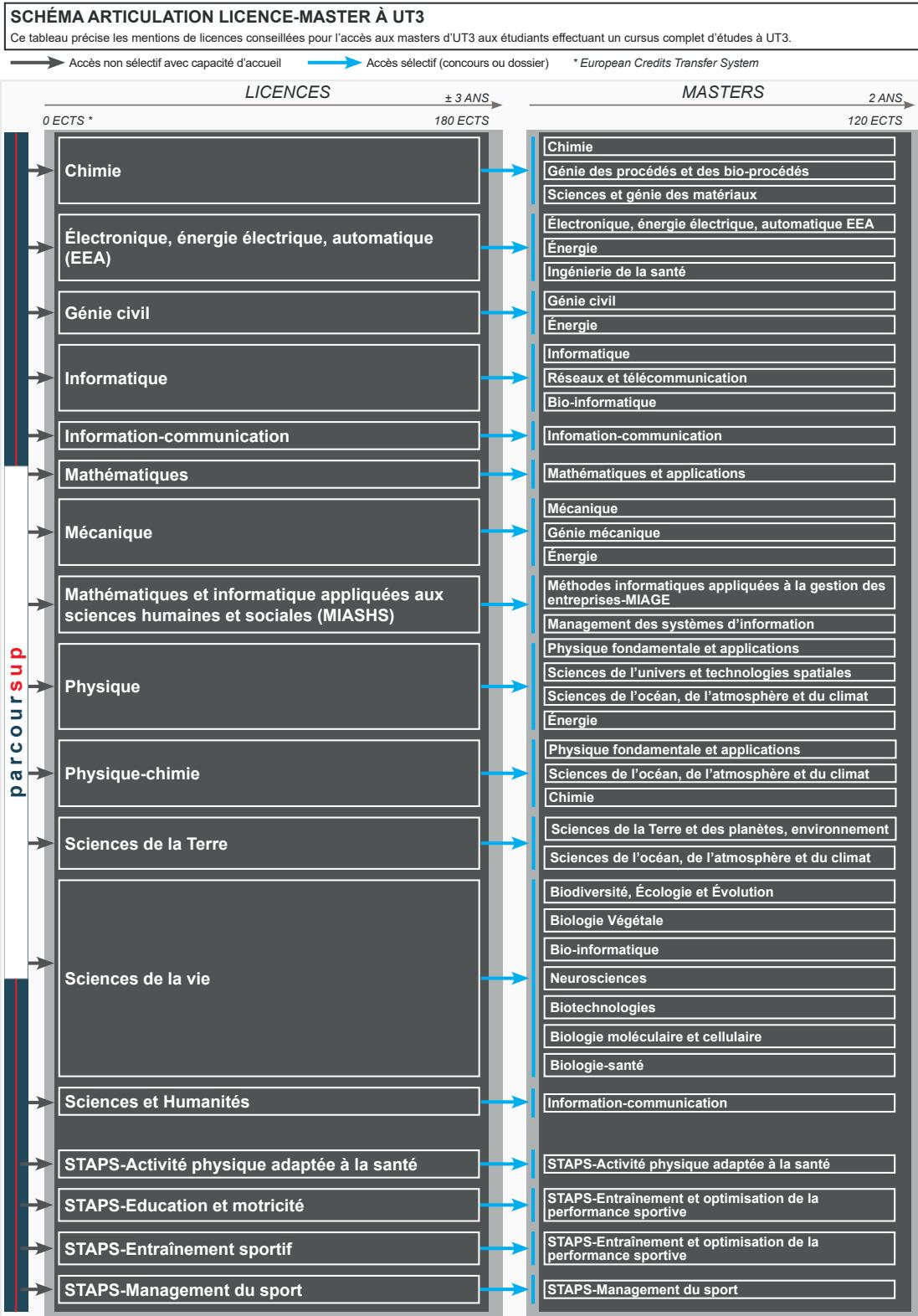
24 AOÛT 2023

# SOMMAIRE

---

SCHÉMA ARTICULATION LICENCE MASTER . . . . .	3
PRÉSENTATION . . . . .	4
PRÉSENTATION DU PARCOURS . . . . .	4
Parcours . . . . .	4
PRÉSENTATION DE L'ANNÉE DE A supprimer . . . . .	4
RUBRIQUE CONTACTS . . . . .	6
CONTACTS PARCOURS . . . . .	6
LISTE DES UE . . . . .	7
GLOSSAIRE . . . . .	8
TERMES GÉNÉRAUX . . . . .	8
TERMES ASSOCIÉS AUX DIPLOMES . . . . .	8
TERMES ASSOCIÉS AUX ENSEIGNEMENTS . . . . .	9

# SCHÉMA ARTICULATION LICENCE MASTER



Toutes les mentions de licence permettent la poursuite vers des parcours du Master MEEF qui sont portés par l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE) de l'Université Toulouse II - Jean-Jaurès.

Sources : Arrêté d'accréditation UT3 du 31 aout 2021 et Arrêté du 31 mai 2021 modifiant l'arrêté du 6 juillet 2017 fixant la liste des compatibilités des mentions du diplôme national de licence avec les mentions du diplôme national de master. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043679251> et arrêté d'accréditation UT3

# PRÉSENTATION

---

## PRÉSENTATION DU PARCOURS

### PARCOURS

Le parcours pluridisciplinaire Sciences et Humanités de la licence Mathématiques vise à répondre au besoin croissant de connaissances et de compétences relevant à la fois des champs disciplinaires scientifiques et humanistes qu'on observe dans de nombreux métiers de la communication scientifique et de l'éducation.

Il prépare ainsi à des carrières où seront utiles de façon concomitante :

- des connaissances dans le domaine des humanités et des sciences,
- des compétences en rédaction et communication (français et langues étrangères),
- une bonne culture générale accompagnée d'esprit critique.

Dans ce but, le parcours sciences et humanités associe des disciplines que l'étudiant a rencontrées dès le second degré, en les abordant dans l'esprit de l'enseignement universitaire.

## PRÉSENTATION DE L'ANNÉE DE A SUPPRIMER

Les niveaux 1 et 2 sont organisés autour d'un tronc commun d'enseignements. La priorité est de renforcer les bases disciplinaires et de faire acquérir une série de compétences essentielles(démarche scientifique, logique, argumentation, rédaction, recherche documentaire).

Chaque semestre offre trois unités d'enseignement (UE) disciplinaires ainsi qu'une UE transdisciplinaire mobilisant deux ou trois disciplines autour d'un même thème (les sciences dans la fiction, science et art, ...).

Deux UE de **communication scientifiques** sont proposées en fin de cursus afin de préparer l'orientation en Master.

### Stages et projets tutorés

En L3, un stage d'observation permet à l'étudiant de découvrir au S5 un milieu professionnel correspondant à l'orientation choisie. Ce stage est suivi d'un projet au S6 tourné vers la professionnalisation et / ou la recherche.

### Compétences

#### Compétences transversales

- Être autonome dans le travail
- Faire preuve de capacités de recherche d'informations, d'analyse et de synthèse
- Maîtriser l'expression écrite et orale de la langue française
- Maîtrise d'au moins une langue étrangère, notamment l'anglais en vue d'une certification européenne

#### Compétences disciplinaires

- Savoir s'exprimer avec précision et élégance à l'écrit comme à l'oral ; savoir rédiger en fonction du support (imprimé, numérique)
- Collecter, comprendre et analyser des documents avec une distance critique
- Mobiliser des outils théoriques et complexes pour éclairer et élucider des questions concrètes auxquelles sont confrontées nos sociétés contemporaines
- Évaluer la force, la pertinence et suffisance d'une argumentation ainsi que des faiblesses ou ses défauts
- Maîtriser les bases de la logique et organiser un raisonnement mathématique ; maîtriser les bases du raisonnement probabiliste ; savoir mettre en oeuvre une démarche statistique pour le traitement des données
- Connaître plusieurs styles / paradigmes de programmation et plusieurs langages
- Mettre en oeuvre et réaliser en autonomie une démarche expérimentale : conception, mesure, analyse, interprétation des données expérimentales et envisager leur modélisation

### Poursuite d'études

#### Licence

*Licences spécialisées possibles après bac + 2 sur dossier. Liste indicative.*

- L3 Information-Communication INFOCOM (UT3)
- L3 Pluridisciplinaire Professorat des Écoles PPE (UT3)

## **Master**

*Masters possibles après l'obtention d'une licence Mathématiques, parcours Sciences et Humanités, sur dossier.*

- Communication : Information-communication (UT1-UT3), Culture et communication (UT2J)
- Documentation : Information-documentation (UT2J)
- Éducation MEEF (INSPE) : encadrement éducatif parcours CPE, second degré parcours documentation
- Histoire et philosophie des sciences : éthique du soin (UT1-UT2J-UT3) ; LOPHISS (Univ. Paris Diderot)

## **Métiers à bac + 5**

- Chargé de communication scientifique
- Documentaliste
- Conseiller principal d'éducation
- Enseignant-chercheur en histoire et philosophie des sciences (**Bac + 8**)
- Journaliste scientifique
- Médiateur scientifique
- Muséographe scientifique

## **Secteurs**

- Communication
- Édition, librairie, bibliothèque
- Enseignement, formation
- Journalisme
- Recherche

## RUBRIQUE CONTACTS

---

### CONTACTS PARCOURS

#### RESPONSABLE A SUPPRIMER

MARONNE Sébastien

Email : [sebastien.maronne@univ-tlse3.fr](mailto:sebastien.maronne@univ-tlse3.fr)

Téléphone : 05 61 55 76 67

---

## LISTE DES UE

---

# GLOSSAIRE

---

## TERMES GÉNÉRAUX

### SYLLABUS

Dans l'enseignement supérieur, un syllabus est la présentation générale d'un cours ou d'une formation. Il inclut : objectifs, programme de formation, description des UE, prérequis, modalités d'évaluation, informations pratiques, etc.

### DÉPARTEMENT

Les départements d'enseignement sont des structures d'animation pédagogique internes aux composantes (ou facultés) qui regroupent les enseignantes et enseignants intervenant dans une ou plusieurs mentions.

### UE : UNITÉ D'ENSEIGNEMENT

Un semestre est découpé en unités d'enseignement qui peuvent être obligatoires, à choix ou facultatives. Une UE représente un ensemble cohérent d'enseignements auquel sont associés des ECTS.

### UE OBLIGATOIRE / UE FACULTATIVE

L'UE obligatoire fait référence à un enseignement qui doit être validé dans le cadre du contrat pédagogique. L'UE facultative vient en supplément des 60 ECTS de l'année. Elle est valorisée dans le supplément au diplôme. L'accumulation de crédits affectés à des UE facultatives ne contribue pas à la validation de semestres ni à la délivrance d'un diplôme.

### ECTS : EUROPEAN CREDITS TRANSFER SYSTEM

Les ECTS constituent l'unité de mesure commune des formations universitaires de licence et de master dans l'espace européen. Chaque UE obtenue est ainsi affectée d'un certain nombre d'ECTS (en général 30 par semestre d'enseignement, 60 par an). Le nombre d'ECTS varie en fonction de la charge globale de travail (CM, TD, TP, etc.) y compris le travail personnel. Le système des ECTS vise à faciliter la mobilité et la reconnaissance des diplômes en Europe.

## TERMES ASSOCIÉS AUX DIPLOMES

Les diplômes sont déclinés en domaines, mentions et parcours.

### DOMAINE

Le domaine correspond à un ensemble de formations relevant d'un champ disciplinaire ou professionnel commun. La plupart des formations de l'UT3 relèvent du domaine « Sciences, Technologies, Santé ».

### MENTION

La mention correspond à un champ disciplinaire. Il s'agit du niveau principal de référence pour la définition des diplômes nationaux. La mention comprend, en général, plusieurs parcours.

### PARCOURS

Le parcours constitue une spécialisation particulière d'un champ disciplinaire choisie par l'étudiant·e au cours de son cursus.

## LICENCE CLASSIQUE

La licence classique est structurée en six semestres et permet de valider 180 crédits ECTS. Les UE peuvent être obligatoires, à choix ou facultatives. Le nombre d'ECTS d'une UE est fixé sur la base de 30 ECTS pour l'ensemble des UE obligatoires et à choix d'un semestre.

## LICENCE FLEXIBLE

À la rentrée 2022, l'université Toulouse III - Paul Sabatier met en place une licence flexible. Le principe est d'offrir une progression "à la carte" grâce au choix d'unités d'enseignement (UE). Il s'agit donc d'un parcours de formation personnalisable et flexible dans la durée. La progression de l'étudiant·e dépend de son niveau de départ et de son rythme personnel. L'inscription à une UE ne peut être faite qu'à condition d'avoir validé les UE pré-requeses. Le choix de l'itinéraire de la licence flexible se fait en concertation étroite avec une direction des études (DE) et dépend de la formation antérieure, des orientations scientifiques et du projet professionnel de l'étudiant·e. L'obtention du diplôme est soumise à la validation de 180 crédits ECTS.

## DIRECTION DES ÉTUDES ET ENSEIGNANT·E RÉFÉRENT·E

La direction des études (DE) est constituée d'enseignantes et d'enseignants référents, d'une directrice ou d'un directeur des études et d'un secrétariat pédagogique. Elle organise le projet de formation de l'étudiant·e en proposant une individualisation de son parcours pouvant conduire à des aménagements. Elle est le lien entre l'étudiant·e, l'équipe pédagogique et l'administration.

## TERMES ASSOCIÉS AUX ENSEIGNEMENTS

### CM : COURS MAGISTRAL(AUX)

Cours dispensé en général devant un grand nombre d'étudiantes et d'étudiants (par exemple, une promotion entière), dans de grandes salles ou des amphithéâtres. Ce qui caractérise également le cours magistral est qu'il est le fait d'une enseignante ou d'un enseignant qui en définit les structures et les modalités. Même si ses contenus font l'objet de concertations avec l'équipe pédagogique, chaque cours magistral porte donc la marque de la personne qui le crée et le dispense.

### TD : TRAVAUX DIRIGÉS

Ce sont des séances de travail en groupes restreints (de 25 à 40 étudiantes et étudiants selon les composantes), animées par des enseignantes et enseignants. Les TD illustrent les cours magistraux et permettent d'approfondir les éléments apportés par ces derniers.

### TP : TRAVAUX PRATIQUES

Méthode d'enseignement permettant de mettre en pratique les connaissances théoriques acquises durant les CM et les TD. Généralement, cette mise en pratique se réalise au travers d'expérimentations et les groupes de TP sont constitués de 16 à 20 étudiantes et étudiants. Certains travaux pratiques peuvent être partiellement encadrés ou peuvent ne pas être encadrés du tout. A contrario, certains TP, du fait de leur dangerosité, sont très encadrés (jusqu'à une enseignante ou un enseignant pour quatre étudiantes et étudiants).

### PROJET OU BUREAU D'ÉTUDE

Le projet est une mise en pratique en autonomie ou en semi-autonomie des connaissances acquises. Il permet de vérifier l'acquisition de compétences.

### TERRAIN

Le terrain est une mise en pratique encadrée des connaissances acquises en dehors de l'université.

## **STAGE**

Le stage est une mise en pratique encadrée des connaissances acquises dans une entreprise ou un laboratoire de recherche. Il fait l'objet d'une législation très précise impliquant, en particulier, la nécessité d'une convention pour chaque stagiaire entre la structure d'accueil et l'université.

## **SESSIONS D'ÉVALUATION**

Il existe deux sessions d'évaluation : la session initiale et la seconde session (anciennement appelée "session de ratrappage", constituant une seconde chance). La session initiale peut être constituée d'examens partiels et terminaux ou de l'ensemble des épreuves de contrôle continu et d'un examen terminal. Les modalités de la seconde session peuvent être légèrement différentes selon les formations.

## **SILLON**

Un sillon est un bloc de trois créneaux de deux heures d'enseignement. Chaque UE est généralement affectée à un sillon. Sauf cas particuliers, les UE positionnées dans un même sillon ont donc des emplois du temps incompatibles.





Université  
de Toulouse